

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 7 MARS 2016

Délibération n° D-2016-75

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 01/03/2016

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 14/03/2016

Vente aux enchères publiques de propriétés appartenant à la
Ville de Niort - Délibération complémentaire

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Alain GRIPPON, ayant donné pouvoir à Madame Dominique JEUFFRAULT

Excusés :

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN.

Direction Patrimoine et Moyens

Vente aux enchères publiques de propriétés appartenant à la Ville de Niort - Délibération complémentaire

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Par délibération du 18 décembre 2015, le Conseil municipal a approuvé la vente aux enchères de quatre propriétés appartenant à la Ville de Niort.

La collectivité possède également une maison d'habitation sise 33 quai de Belle-Ile cadastrée section BH n°199 de 15a 69ca aujourd'hui inoccupée et qui peut donc être également proposée à la vente.

La maison 44 rue Sainte Catherine possède à l'arrière un terrain d'une superficie de 406 m² donnant sur l'impasse de la Manière. Il apparaît souhaitable que la collectivité conserve cette parcelle pour une future cession (plan joint en annexe).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la vente selon la procédure de vente aux enchères publiques la maison 33 quai de Belle-Ile ;
- approuver la cession de la maison 44 rue Sainte Catherine cadastrée section HH n°13p d'une superficie de 364 m² et non section HH n°13 d'une superficie de 770 m² comme indiqué dans la délibération n°2015-526 du 18 décembre 2015.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DES DEUX-SEVRES
SERVICE FRANCE DOMAINE
44, RUE ALSACE-LORRAINE
BP 19149
79061 NIORT CEDEX 9
TELEPHONE : 05.49.06.39.36
TÉLÉCOPIE : 05.49.24.63.32

AVIS DU DOMAINE

Cessions d'immeubles ou de droits réels immobiliers
Art. L. 5211-10, alinéa 2 ; L. 2241-1, alinéa 3 et L. 5722-3, alinéa 2
du Code Général des Collectivités Territoriales

N° 2015/191 V 1284

Enquêteur : Jean Claude Joulain

Courriel : jean-claude.joulain@dgfip.finances.gouv.fr

1 - Propriétaire : Commune de NIORT

2 - Date de réception de la demande d'avis : 30 décembre 2015

3 - Situation du bien : Niort

- adresse : 33 quai de Belle île.
- référence cadastrale : Section BH 199 pour 1 569 m².

4- Description sommaire :

Maison construite en 1963.

Entrée par un grand garage sur rue, accès au terrain d'environ 80 m de long .

Au même niveau, 3 pièces (atelier, cellier et chaufferie avec point d'eau).

Accès à l'étage par un grand escalier extérieur, grande terrasse, entrée, dégagement, chambre à gauche, cuisine, WC et Salle de bain, à droite accès au salon salle à manger avec cheminée, prolongé par une pièce à usage de chambre. Fermetures PVC à double vitrage à l'étage, lino au sol, le tout dans un bon état d'entretien, chauffage au gaz de ville.

5 - Réglementation d'urbanisme, plus ou moins-value :

Zone UCA au PLU, et USV pour la partie arrière du terrain, soit environ 850 m² .

Situation relative aux prescriptions des articles R.1334 -14 à R.1334 -19 du code de la santé publique :

La présente évaluation est effectuée en fonction des données du marché, sans tenir compte des coûts d'enlèvement de l'amiante si l'existence de cette matière était révélée.

Etat parasitaire :

La présente évaluation est effectuée en l'absence de toute attestation constatant l'état sanitaire et parasitaire de l'immeuble.

6 – Situation locative : libre de toute occupation

7 – Conditions de la vente : Procédure amiable

8 – Valeur vénale de l'immeuble cédé :

Déterminée par comparaison, la valeur vénale actuelle de l'ensemble immobilier est estimée à **140 000 €**.

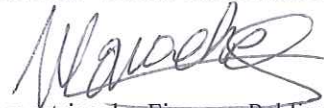
9 - Observations :

L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an.

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.

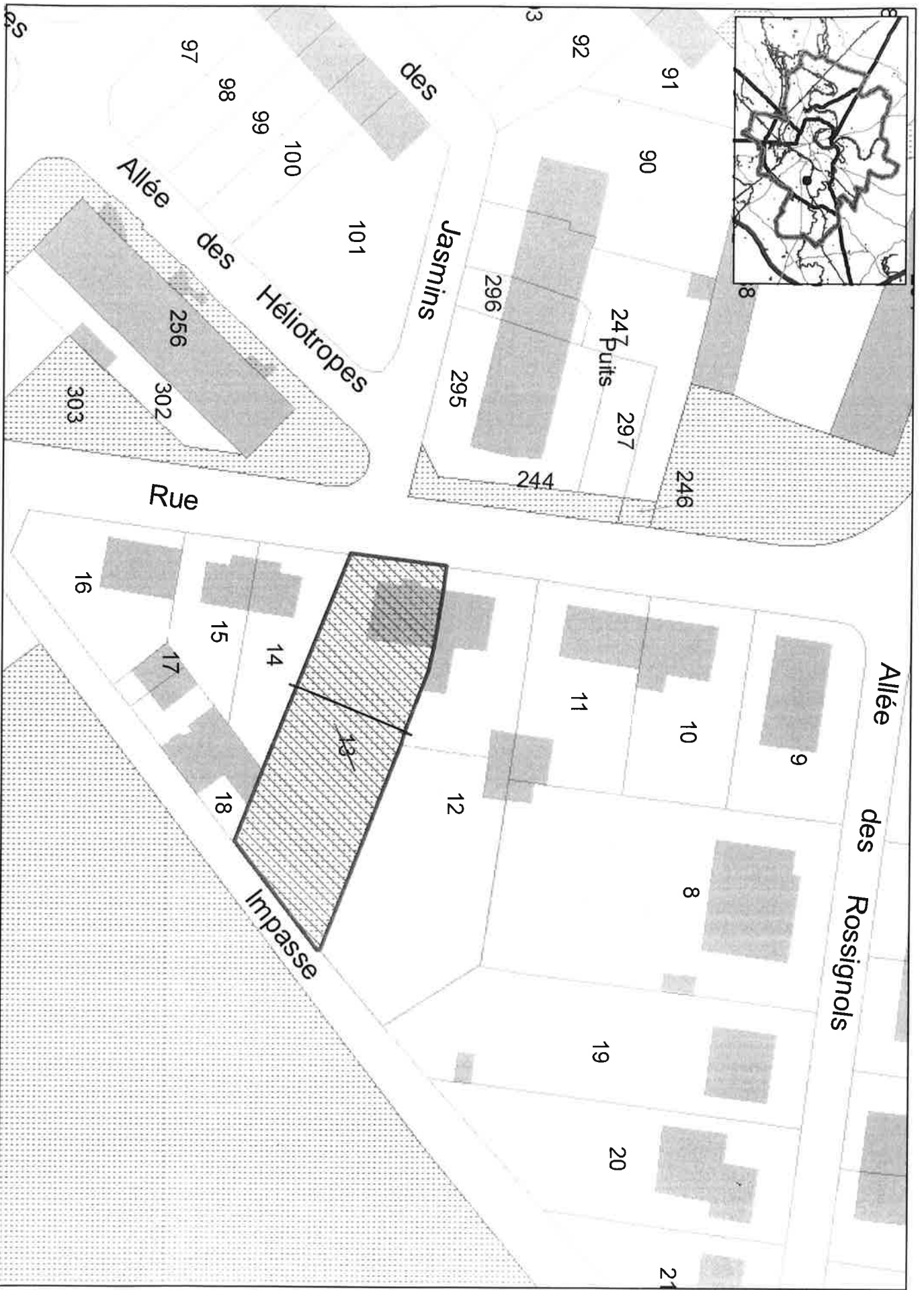
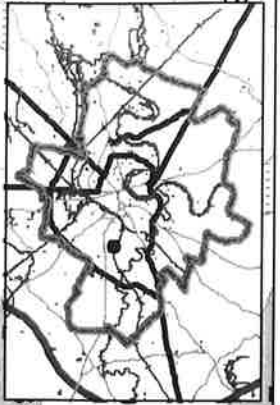
A NIORT, le 11/01/2016

Pour l'Administrateur Général des Finances Publiques,



L'inspectrice des Finances Publiques

Sonia Marache



Légende

Destinataire

Office d'habitat CAZENAVE - BERNARD
BERNARDEAU - BOUÉDO - ATINDENHOU
DUPUY Maire ATINDENHOU
26 avenue Bujard / CS 80157
79006 NIORT CEDEX



LA POSTE

Numéro de l'envoi : **1A 115 159 9249 0**

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION



C. PASQUIER

Expéditeur

Mairie de Niort
JAN
CS 58755
79027 NIORT CEDEX



Les avantages du service suivi :

Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

■ Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).

■ Sur Internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).

■ Par téléphone :

- Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) :

du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

- Pour les professionnels, composer le 3634 (0,34 € TTC/mn à partir d'un téléphone fixe) :

du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.

Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de Poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de Poste ou sur le site www.laposte.fr



Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr/boutiqueducourrier

En provenance de :

~~Office d'habitat CAZENAVE - BERNARD
BERNARDEAU - BOUÉDO - ATINDENHOU
DUPUY Maire ATINDENHOU
26 avenue Bujard / CS 80157
79006 NIORT CEDEX~~

Présenté / Avisé le :

Distribué le :

Je soussigné déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI/Permis de conduire

Autre :

Signature
Signature Facteur

*Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



LA POSTE

RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : **AR 1A 115 159 9249 0**



C. PASQUIER

Renvoyer à

FRAB

Mairie de Niort
JAN
CS 58755
79027 NIORT CEDEX



VILLE DE NIORT



Niort, le 17/03/2016

COPIE

OFFICE NOTARIAL C. CAZENAVE - O. BIENNER -
D. BERNARDEAU - C. BOUEDO - A. ATINDEHOU -
S. DUPUY

A l'attention de Maître ATINDEHOU

26, AVENUE BUJALT
CS 80157
79006 NIORT CEDEX

Lettre recommandée avec AR

Objet : Vente aux enchères publiques de propriétés appartenant à la Ville de Niort - Délibération complémentaire -
Notification

**Direction Patrimoine et
Moyens**

Maître,

Votre interlocuteur :
Christelle PASQUIER
tél. 05 49 78 78 92

Veillez trouver, ci-joint, la pièce suivante pour notification :

- copie de la délibération n° D-2016-75 adoptée lors du Conseil municipal du
7 mars 2016 et enregistrée en Préfecture le 11 mars 2016.

Références :
DPM/2016-03-2571

L'avis de réception postal n° 1A 115 159 9249 0 vaudra notification de ce document.

Pièces jointes :
1 délibération

Je vous prie de croire, Maître, en l'expression de mes salutations les meilleures.

Pour le Maire de Niort
Et par délégation
Le Directeur du Patrimoine et Moyens

Jacques TRICOT